

Société suisse des employés de commerce

Rue Saint-Honoré 3, Case postale 3072

2001 Neuchâtel

Tél. 032 721 21 37, Fax 032 721 21 38

info@secsuisse.ch, www.secsuisse.ch



Politique des jeunes de la SEC Suisse

La politique des jeunes de la SEC Suisse a été adoptée par le Congrès des employé(e)s le 20 juin 1998

Introduction

La charte de la SEC Suisse affirme ceci:

Nous voulons être une Société ouverte aux jeunes et attrayante pour eux. La jeunesse est notre avenir.

Nous misons sur la jeunesse et l'intégrons dans une collaboration active pour permettre l'essor d'idées nouvelles.

La politique des jeunes de la SEC Suisse énonce des principes et des objectifs qui servent de base à la SEC Suisse et à ses sections pour pratiquer dans différents domaines une politique active, orientée sur l'avenir, en faveur des jeunes et avec eux.

La politique des jeunes de la SEC Suisse s'adresse aux jeunes en formation ainsi qu'aux jeunes adultes, dès leur entrée dans la vie professionnelle et durant les premières années de celle-ci.

Principes

La politique des jeunes représente pour la SEC Suisse une tâche sociale et sociopolitique autonome.

La SEC Suisse souhaite que les jeunes participent activement à la mise en place de la politique de l'association.

La SEC Suisse pratique une politique de la formation préparant les jeunes à se maintenir à long terme dans un monde du travail en mutation rapide.

La SEC Suisse incite les jeunes à s'engager socialement et politiquement, elle les aide par une information adéquate.

Politique de la formation

La politique de la formation de la SEC Suisse adoptée en juin 1997 fait partie intégrante de la politique des jeunes de la SEC Suisse.

Lors de consultations et de décisions en rapport avec la politique de la formation, la SEC Suisse sollicite l'avis de sa commission des jeunes.

La politique de la formation de la SEC Suisse, orientée sur l'avenir, préconise une perméabilité complète de toutes les voies de formation, tant dans la formation de base que dans la formation continue et le perfectionnement.

La SEC Suisse s'engage pour que les jeunes bénéficient d'offres de formation attrayantes, qui soient aussi orientées sur la personnalité.

Droit à la formation

La SEC Suisse demande pour les jeunes un droit formel et impératif à la formation de base. Elle s'engage en faveur d'un marché des places d'apprentissage fonctionnant correctement. Elle soutient et conseille les jeunes en formation dans les entreprises.

Droit à l'intégration

Les jeunes ont un droit formel et impératif à l'intégration sociale et professionnelle.

La prévention contre le chômage des jeunes est une tâche importante de politique sociale et de politique d'association.

La SEC Suisse se sert de ses multiples contacts avec les partenaires sociaux et les entreprises pour attirer l'attention sur les conséquences du chômage des jeunes. Elle suscite chez ses partenaires sociaux la prise de conscience d'une responsabilité globale à l'égard des jeunes.

La SEC Suisse encourage l'intégration politique et culturelle des jeunes.

Partenariats

La SEC Suisse collabore avec d'autres organisations en matière de politique des jeunes. Elle s'efforce de mettre en place des partenariats judicieux afin de réaliser les objectifs de la politique des jeunes. Elle développe les contacts qui existent avec les entreprises et les administrations en vue de parer à la pénurie de places d'apprentissage et au chômage des jeunes.

Orientation de la SEC Suisse sur les jeunes

La SEC Suisse étudie les tendances et les besoins des jeunes, dont elle fait les éléments de base de l'orientation de la politique des jeunes qu'elle pratique activement.

La SEC Suisse propose des offres et services spécifiquement pour les jeunes, et stimule leur intérêt pour la Société.

La SEC Suisse encourage la culture des jeunes.

La SEC Suisse – avec les jeunes en direction de l'avenir

Beaucoup de sections de la SEC Suisse sont responsables d'écoles de commerce. Chaque année, des milliers de jeunes entreprennent un apprentissage de commerce, de bureau ou de vente. Le nombre de celles et ceux qui terminent leur apprentissage s'élève à environ 20'000 par an dans ces secteurs professionnels. Pour la SEC Suisse, organisation de formation et société d'employé(e)s, il est impératif de pratiquer une politique qui soit aussi dans l'intérêt des jeunes.

La SEC Suisse et ses sections s'engagent, par différentes mesures, en faveur de l'accroissement du degré d'organisation des jeunes au sein de la Société.

Les sections tirent parti des possibilités qui se présentent d'inciter les élèves des écoles de commerce professionnelles – apprenti(e)s ou jeunes terminant leur apprentissage – à devenir membres de la SEC Suisse.

Par des services attrayants, la SEC Suisse soutient les jeunes arrivés au terme de leur formation de base, lors de l'entrée dans la vie professionnelle et dans leur planification de carrière.

Structures de la Société

Au niveau du Secrétariat central de la SEC Suisse:

Le Secrétariat central coordonne la politique des jeunes au niveau suisse. Dans cette perspective, il est soutenu et assisté par la commission des jeunes, qui constitue un comité de groupement spécialisé au sens de l'art. 42 des statuts de la SEC Suisse.

Au niveau des sections:

Les sections et secrétariats d'appui désignent des responsables des jeunes.

Au niveau des unions régionales ou cantonales:

Les responsables des jeunes des sections ont un(e) interlocuteur/-trice au sein de la région ou de l'union cantonale.

A tous les niveaux, les organes de la Société mettent à disposition des ressources financières et humaines suffisantes pour favoriser la pratique d'une politique des jeunes active.

Information et communication

Au sein de la Société:

A tous les niveaux, les organes de la Société assurent une information et une communication opportunes, complètes et coordonnées. Tous les niveaux sont informés des mesures, services et événements culturels en rapport avec la politique des jeunes. Le Secrétariat central est une plaque tournante de l'information.

A l'extérieur de la Société:

La SEC Suisse et ses sections pratiquent des relations publiques actives en matière de politique des jeunes.

Context:

Le magazine *Context.*, destiné aux membres, est attentif aux préoccupations des jeunes. Il aborde régulièrement des domaines de thèmes qui les intéressent.